



MÉTIERS SUPPORT



FONCTIONS ADMINISTRATIVES ET DE GESTION

Fonctions prévention

MISSION PRINCIPALE : Prévenir les risques et accidents sur les chantiers

La fonction prévention a pour mission de prévenir, au sein de son entreprise, tous les risques et accidents qui pourraient remettre en cause la sécurité des salariés et des sous-traitants. Pour cela, elle identifie, analyse et hiérarchise les risques professionnels en observant dans quelles conditions les salariés travaillent, pour en réduire l'impact et proposer des actions d'amélioration. Elle doit également sensibiliser les salariés à la culture sécurité de l'entreprise et les impliquer de sorte à réduire les causes d'accidents et améliorer leurs conditions de travail.



Autres appellations : Responsable HSE, Agent(e) de prévention, Animateur(trice) sécurité, Chef(fe) de service sécurité, Conseiller(ère) en prévention, Ingénieur(e) santé sécurité, Préventeur(trice), Responsable santé sécurité

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. "ELABORER LA POLITIQUE ""PRÉVENTION - SANTÉ"" DE SON ENTREPRISE"

- Concevoir, en accord avec sa direction, la politique prévention - santé de son entreprise afin d'identifier et de prévenir les risques
- Établir des programmes de prévention pour réduire les incidents, les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Effectuer une veille permanente sur la réglementation et la législation en matière de sécurité, santé et environnement
- Étudier l'évolution des textes réglementaires, les normes et les certifications sécurité pour vérifier les dispositifs qui s'appliquent à son entreprise

2. METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE PRÉVENTION - SANTÉ DE SON ENTREPRISE

- Créer et piloter la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SST) en conformité avec la réglementation et éventuellement avec la norme ISO 45001
- Mettre en place les outils d'évaluation de la politique prévention-santé de l'entreprise sur les chantiers
- Réaliser des audits (dont les visites de chantiers) pour s'assurer du respect des conditions de sécurité et conseiller les opérationnels sur le terrain

3. ASSURER LA SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS

- Analyser les risques propres à un chantier (risques d'accidents professionnels, risques liés à la co-activité, la circulation, les appareils de levage, ...)
- Définir et mettre en place les moyens, les outils et les équipements de prévention et de protection de la santé et sécurité des intervenants selon la réglementation
- Réaliser des audits hygiène et sécurité sur les chantiers sur la base de référentiels internes et/ou externes par rapport à la réglementation et aux procédures

- Contrôler l'application de la législation, en matière de sécurité et ainsi que la mise en oeuvre des normes SST choisies
- Réaliser un relevé des infractions, des non conformités et des risques liés à la sécurité et à la santé des intervenants
- Définir des mesures correctives et préventives face aux infractions et non conformités relevées
- Animer des formations auprès des équipes (management intermédiaire, mais également auprès des ouvriers et compagnons) aux modalités, aux règles et aux consignes de sécurité et de protection de la santé

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Coordonner une équipe selon la culture de l'entreprise
- Appliquer et faire appliquer aux équipes intervenant sur le chantier les consignes, règles et normes en vigueur
- Contrôler l'application par l'équipe et les partenaires des consignes, règles et normes en vigueur
- Réaliser des reportings selon le cadre défini (support, fréquence, ...)

2. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- S'adapter aux interlocuteurs pour expliquer, montrer et mettre en œuvre
- S'assurer que la participation de chacun contribue aux résultats collectifs attendus
- Anticiper les problèmes et les risques pour l'équipe
- Coopérer avec les équipes en interne

3. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Transmettre des informations et s'assurer de leur compréhension
- Répondre à des questions et rappeler les consignes et les règles de travail
- Alerter les interlocuteurs concernés sur le terrain par des dysfonctionnements et des risques
- Informer et rendre compte de son activité

4. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- Utiliser les fonctions de base d'une messagerie, internet, traitement de texte, tableur sur PC/smartphone/tablette
- Utiliser les applications liées à son métier (ex. : suivi de chantier CAO/DAO, logiciels divers, ...)

5. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Proposer des améliorations en terme de conformité
- Mesurer les effets des améliorations et en faire le reporting

6. AGIR FACE À UN ALÉA

- Donner des consignes pour ajuster le travail de l'équipe en fonction de l'imprévu
- Notifier l'imprévu
- Participer à l'analyse des causes et proposer une action préventive

7. S'ORGANISER DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Planifier et adapter son activité en régulant celle des autres
- Ré-agencer ses priorités en fonction des informations reçues (mails, téléphone, oral)
- Proposer un ajustement des moyens (humains/techniques)

8. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accompagner et former dans son domaine d'activité

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Bac+3 à Bac+5 avec spécialisation dans le domaine de la prévention-santé ou niveau équivalent acquis par l'expérience
- Bachelor Universitaire de Technologie Hygiène sécurité environnement
- Brevet de Technicien Supérieur Métiers des services à l'environnement
- Licence Professionnelle Gestion des risques industriels et technologiques